

Une arnaque aux bons de réduction

 <p>Denis JACOPINI</p> <p>8 LE JT</p> <p>DENIS JACOPINI PAR TÉLÉPHONE</p> <p>L'APRÈS-MIDI ASSURANCE APRÈS LES FERMETURES</p> <p>vous informe</p> <p>20.52</p>	<p>Une arnaque aux bons de réduction</p>
--	--

Des réductions de centaines d'euros chez Delhaize ou Carrefour ? Méfiez-vous... Peut-être avez-vous, vous aussi, reçu ces derniers jours un petit mail ou SMS vous informant que vous pouvez bénéficier d'un bon de réduction chez Delhaize pour autant que vous participiez à un concours. Le montant varie souvent de 100 à 250 euros. Voire plus. Franchement tentant, non ?

Et vous avez plutôt intérêt à ne pas trop tarder pour profiter de cette bonne fortune : le nombre de bons de réduction est limité.

« Méfiez-vous ! C'est souvent trop beau pour être vrai », prévient, depuis quelques jours, le site Internet de l'enseigne au Lion.

Delhaize n'est pas la seule enseigne à être touchée. Carrefour ou Colruyt, aussi, sont touchés par ce type d'arnaque.

Le but est à chaque fois le même : « Obtenir des données personnelles des personnes qui participent à ce concours », souligne Roel Dekelver, porte-parole chez Delhaize. C'est du phishing caractérisé, comme tel est aussi le cas via des messages censés venir de votre banque. « Avec ce message sur internet, nous voulons avertir nos clients d'être attentifs », poursuit Roel Dekelver. Et bien entendu, il ne faut jamais communiquer de données personnelles en réponse à des messages douteux.

Colruyt alerte ses clients via les réseaux sociaux, et ce grâce aux clients sollicités par les arnaqueurs. « Nos clients postent des exemples de fraude, ce qui aide tous nos autres clients à reconnaître les campagnes frauduleuses », explique Hanne Poppe, porte-parole. « Les réactions des clients sont très positives. »

Carrefour propose sur son site internet un dossier très riche sur cette problématique. « Nous avons vu une forte diminution des cas de fraude depuis la publication de ces informations sur notre site », note Baptiste van Outryve, responsable de la communication. « Il y a donc moins d'arnaques, mais celles qui se présentent sont de plus en plus professionnelles », prévient-il.

Exemple évoqué sur le site internet de Carrefour : un représentant Carrefour vous annonce au téléphone que vous êtes l'heureux gagnant d'un concours. Pour récupérer votre prix, vous devez appeler le numéro qui est le plus souvent taxé. Et, bien entendu, vous ne voyez jamais la couleur du bon de 250 euros promis.

Delhaize évoque une dizaine de cas de clients appelant en moyenne chaque semaine à ce propos ... [Lire la suite]



Réagissez à cet article

Source : *L'arnaque aux bons de réduction – DH.be*